

TARIFS DES EQUIPEMENTS ET SALLES **a/c du 01.01.18**



PLATEFORME 7 avenue Joséphine Baker - Sarlat

		1/2 journée	journée
Salle 4	17 m ² Capacité : entre 8 et 10 personnes suivant configuration	30 €	55 €
Salle 3	21 m ² Capacité : entre 10 et 12 personnes suivant configuration + vidéo projecteur interactif	36 €	65 €
Salles 3+4 Possibilité d'ouvrir la cloison	40 m ² Capacité : entre 15 et 30 personnes suivant configuration + vidéo projecteur interactif	60 €	99 €
Salle informatique n°2	26 m ² - 12 postes informatiques connectés + connexion filaire et/ou Wifi formateur + vidéo projecteur interactif	45€	79€
Aire CACES	(donnant accès aux locaux communs, vestiaires, salle de cours & bureau formateur)	57 €	113€
Espaces gros œuvre et second œuvre	Tarifs et conditions : nous demander (la location donne accès aux locaux communs, vestiaires, salle de cours & bureau formateur)		

Remises : 10 % si la durée des locations dans l'année est supérieure ou égale à 10 jours. Remise de 20 % si supérieur ou égal à 20 jours. Remise de 30 % (taux maximum) si supérieur ou égal à 30 jours de location répartis sur l'année

EQUIPEMENT	1/2 journée	Journée
Matériel - base : forfait mensuel pour formations longues, dans l'ordre des réservations. Sur devis pour les demandes ponctuelles.	Selon vos besoins	Selon vos besoins
Chariot élévateur Yale type ERP16A	36 €	60 €

Maison de l'emploi PLACE MARC BUSSON – SARLAT		1/2 journée	journée
Salle n°1	Env 50 m ² Capacité : entre 15 et 30 personnes suivant configuration	35 €	61 €
Salle n° 2	Env 60 m ² Capacité : entre 25 et 50 personnes suivant configuration	40 €	69 €
Salles 1 + salle 2	Possibilité d'ouvrir la cloison entre les 2 salles - Capacité : entre 35 et 100 personnes suivant configuration	66 €	111 €
Salle n°3 informatique	Env 30 m ² - 8 postes informatiques connectés + connexion filaire et/ou Wifi Capacité : 16 postes maxi avec portables supplémentaires (non fournis)	45 €	79 €
Bureau 4 ^{ème} étage	Environ 10 m ² - pour accueil individuel	22 €	38 €

Remises : 10 % si la durée des locations dans l'année est supérieure ou égale à 10 jours. Remise de 20 % si supérieur ou égal à 20 jours. Remise de 30 % (taux maximum) si supérieur ou égal à 30 jours de location répartis sur l'année